

MUSIQUE PRIM
RÉPERTOIRE À CHANTER

Un lion s'endort

COMPOSITEUR

Conrod Pascal

AUTEUR

Conrod Pascal

INTERPRÈTES

Conrod Jeanne : chant
Chamouton Julie : piano
Boiteux Élise : flûte
Dall'o Célia : clarinette

ARRANGEUR

Grosjean William

CYCLES

Cycle 1, cycle 2

THÈMES

Citation, le sommeil, les animaux

GENRE MUSICAL

Chanson jeune public, romantique/postromantique

PÉRIODE

xx^e et xxi^e siècles

PAYS DU COMPOSITEUR

France

DURÉE DE LA PISTE

02 min 36 s

DATE DE CRÉATION DE L'ŒUVRE

2014

Présentation de l'œuvre

Cette chanson doit sa naissance au tableau *Nominor Leo* (1883) de **Jean-Léon Gérôme** représentant un lion apathique, allongé au sol et dont la tête est posée sur les pattes avant.

Pour évoquer ce lion, le choix a été fait de reprendre la « Marche royale du lion » du *Carnaval des animaux* (1886) de **Camille Saint-Saëns**.

Formation instrumentale et/ou vocale

Une voix d'enfant accompagnée par un trio piano/flûte/clarinette.

Les clés de lecture

En observant le tableau *Nominor Leo*, des élèves avaient perçu que ce lion, peut-être, s'endormait. Que devient un roi qui s'endort ? Est-il encore le roi ? Comment peut-il le montrer ?

Cette confrontation entre majesté et assoupissement a guidé la création de la chanson.

La « Marche royale du lion » dans *Le Carnaval des animaux* de **Camille Saint-Saëns** a servi de point de départ à cette chanson. On en retrouve la ligne mélodique (ralentie et passée en mode mineur) et les rugissements rendus par les montées et descentes du piano entre les deux couplets.

Nous devons à **William Grosjean**, compositeur et pédagogue, l'accompagnement de cette chanson.

Une analyse musicale

Pour évoquer l'endormissement, le tempo a été nettement ralenti et une tonalité mineure a été préférée à la couleur triomphale de la pièce originale.

Afin de faciliter l'apprentissage du chant, on peut distinguer six moments dans cet arrangement.

Introduction (jusqu'à 00 min 17 s)

Plutôt dynamique et sautillante au commencement, elle retombe ensuite avec deux phrases semblables qui annoncent le moment de chanter.

Couplet 1 (de 00 min 17 s à 00 min 54 s)

La flûte joue la mélodie durant la première partie et aide ainsi au démarrage. La clarinette la remplace dans la seconde partie.

Pont instrumental (de 00 min 54 s à 01 min 16 s)

Le piano martèle des notes qui montent puis descendent. C'est une référence explicite au rugissement qu'on entend dans la « Marche royale du lion » de **Camille Saint-Saëns**. Dans la seconde phrase « rugissante », la flûte et la clarinette rejoignent le piano dans les montées et les descentes.

Couplet 2 (de 01 min 16 s à 01 min 53 s)

On peut faire remarquer qu'on n'entend plus la mélodie, mais qu'on peut reconnaître le jeu sautillant de l'introduction. Au début de ce couplet, le piano accompagne seul la voix.

Second pont instrumental (de 01 min 53 s à 02 min 02 s)

Composé de trois phrases, il est différent du premier pont et amène la fin de la chanson.

Coda (de 02 min 02 s à 02 min 36 s)

C'est la conclusion de la chanson sur un rythme différent (3 temps). Le lion s'endort vraiment et la musique faiblit pour l'accompagner.

Exploitations pédagogiques possibles

PRÉSENTATION AUX ÉLÈVES PAR L'ÉCOUTE

Le tempo retenu pour cette chanson est assez lent. Il devrait permettre aux élèves de comprendre à l'écoute de quoi il retourne : un lion, un roi qui s'endort, une couronne... Et à l'enseignant de collecter ces différents éléments pour construire l'histoire.

Lors d'une seconde écoute, on peut faire repérer que les deux couplets ont la même mélodie.

VOIX ET CHANT

Points délicats de l'apprentissage

Le repérage du démarrage des deux couplets doit être anticipé. Il est un peu moins aisé pour le second couplet car aucun des trois instruments ne joue plus la mélodie.

La descente des trois notes sur « Tu crois que je **bou-ou-de** » doit être maîtrisée dès le départ pour que l'on n'entende pas les voix « tomber ».

Le passage à 3 temps de la fin de cette chanson – « Moi, je suis le lion, le roi, c'est simple, c'est comme ça. Mais maintenant laissez-moi, le sommeil n'attend pas » – survient après un pont musical, qu'il faut également bien repérer.

De l'apprentissage à l'interprétation

Pour pouvoir chanter sur la bande orchestre, il est nécessaire que le travail d'écoute proposé ci-après ait été mené, afin de bien repérer les moments où entrent les chanteurs.

ACTIVITÉS

Travail sur les descentes

Le travail sur les descentes (je **bou-ou-de**, **lou-our-de**...) peut être amené en faisant remarquer cette particularité aux élèves : on ne dit pas « lourde », mais « **lou-our-de** ».

Proposer le jeu suivant : l'enseignant dit le mot « lourde » et les élèves répondent (individuellement ou collectivement) en le chantant, tout en gardant une certaine dynamique. Les huit mots concernés par cette particularité (lourde, boude, vie, fatigue, crinière, adversaire, place, classe) peuvent être travaillés de la même façon.

On peut imaginer le même jeu avec n'importe quel mot de deux syllabes qui devient ainsi un « mot » de trois syllabes (**ca-a-mion**...).

Accompagnements et jeux rythmiques

Le chant peut être accompagné d'un instrument de percussion marquant le premier temps d'une mesure sur deux : « **Tu** crois que je **bou-ou-de**, mais **je** suis **fatigué**. » Il faudra veiller à ce que cet accompagnement n'incite pas les chanteurs à marteler les syllabes correspondantes.

On peut ensuite demander aux percussionnistes de jouer de moins en moins fort pour mieux accompagner l'endormissement du lion.

ÉCOUTE

Repérer les différents moments de la bande orchestre

Commencer par faire écouter la version chantée aux élèves. Cette activité peut être le moment de découverte de la chanson ou un moment plus tardif dédié à ce seul travail de repérage.

Cette écoute permet de distinguer les passages chantés des passages instrumentaux et de repérer les six moments détaillés plus haut.

On passe ensuite à la bande orchestre pour retrouver ces parties chantées ou non. Les élèves signalent (en levant la main, par exemple) les moments où l'on chante.

Informations complémentaires

À PARTIR DE *NOMINOR LEO*

Le tableau *Nominor Leo* (1883) a servi de point de départ à l'écriture de cette chanson. Visible au musée Georges-Garret de Vesoul (Haute-Saône), il est l'œuvre de **Jean-Léon Gérôme** (1824-1904), natif de cette ville. Peintre rattaché au mouvement académique (on parle aussi d'« art pompier »), on lui doit des toiles traitant de l'Antiquité. Les gladiateurs de *Pollice verso* (1872) ont inspiré les films *Quo Vadis ?* (1912) et *Gladiator* (2000). Il a également peint de nombreuses scènes orientalistes, très en vogue dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le titre *Nominor Leo* provient de la fable *La Vache, la chèvre, la brebis et le lion* de **Phèdre** (Livre 1, fable 5), dans laquelle *Nominor Leo* insiste sur le fait qu'il est ainsi nommé : « On m'appelle Lion », « Je suis appelé Lion ». C'est d'ailleurs la raison qu'il donne à ses comparses pour prendre la première part (il prendra aussi les autres).

Cette fable fut adaptée par **Jean de La Fontaine** sous le titre *La Génisse, la chèvre et la brebis en société avec le lion* (Livre 1, fable 6). Elle est à l'origine de l'expression « Se tailler la part du lion ».

Avec La Marche royale du lion

On pourra faire écouter cette marche royale qui montre un autre lion, plus majestueux. Les déplacements à imaginer rendront compte de cette différence : pas et corps pesants avec la chanson, défilé rythmé et corps redressé avec la marche.

On pourra également faire repérer les points communs entre les deux pièces : les rugissements, la mélodie. Pour aider les élèves à trouver cette similitude dans la mélodie, on pourra leur faire entendre en vocalisant le motif musical du rugissement.

RÉFÉRENCES DISCOGRAPHIQUES

Chanson extraite de *Bestiaire à chanter* – Réseau Canopé, 2014

Interprètes :

Conrod Jeanne : chant

Chamouton Julie : piano

Boiteux Élise : flûte

Dall'o Célia : clarinette

Arrangement écrit et dirigé par : Grosjean William

Auteur-compositeur : Conrod Pascal

Auteur de la fiche : Conrod Pascal

Date de création de la fiche : 29/07/2015